

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 20856  
Numéro SIREN : 487 650 988  
Nom ou dénomination : Marlink Holding SAS

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2021 sous le numéro de dépôt 142776



**Marlink Holding S.A.S.**  
Exercice clos le 31 décembre 2019

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Marlink Holding S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Marlink Holding S.A.S.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Marlink Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Patrick Cassoux

## Comptes Annuels

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	445 361	445 361		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 016	48 016		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	248 816 981	37 891 000	210 925 981	225 925 981
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	78 371 780		78 371 780	
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>327 682 138</b>	<b>38 384 378</b>	<b>289 297 760</b>	<b>225 925 981</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	13 861 240		13 861 240	2 368 020
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 942 537		5 942 537	104 479
Charges constatées d'avance (3)				46 289
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>19 803 777</b>		<b>19 803 777</b>	<b>2 518 788</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>347 485 914</b>	<b>38 384 378</b>	<b>309 101 537</b>	<b>228 444 769</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	44 406 285	44 406 285
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	127 134 314	127 134 314
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 070 174	1 070 174
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-38 460 460	-33 995 498
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>70 476 800</b>	<b>-4 464 961</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 868 238	3 868 238
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>208 495 351</b>	<b>138 018 552</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 913 372	59 826
Emprunts et dettes financières diverses (3)	94 491 796	90 134 812
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 002	127 118
Dettes fiscales et sociales	54	54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>100 471 224</b>	<b>90 321 810</b>
Ecarts de conversion passif	134 962	104 408
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>309 101 537</b>	<b>228 444 769</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	93 132 972	
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 338 252	90 321 810
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 913 372	59 826
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
<b>Chiffre d'affaires net</b>				
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	340		340	
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>340</b>		<b>340</b>	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	245 175	238 642	6 533	2,74
Impôts, taxes et versements assimilés	16 472	76	16 396	NS
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges		2	-1	-92,45
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>261 647</b>	<b>238 719</b>	<b>22 928</b>	<b>9,60</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-261 307</b>	<b>-238 719</b>	<b>-22 588</b>	<b>9,46</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	87 885 585		87 885 585	
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	4 671 909		4 671 909	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	74 591	123 657	-49 066	-39,68
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg		32 989	-32 989	-100,00
Différences positives de change	1 629	1 315	313	23,82
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>	<b>92 633 713</b>	<b>157 962</b>	<b>92 475 752</b>	<b>NS</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	15 000 000	32 989	14 967 011	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	7 872 761	6 263 226	1 609 535	25,70
Différences négatives de change	1 275	480	794	165,43
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>22 874 035</b>	<b>6 296 695</b>	<b>16 577 340</b>	<b>263,27</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-IV)</b>	<b>69 759 678</b>	<b>-6 138 733</b>	<b>75 898 411</b>	<b>NS</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>69 498 370</b>	<b>-6 377 453</b>	<b>75 875 823</b>	<b>NS</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	6 730	25 980	-19 249	-74,09
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>6 730</b>	<b>25 980</b>	<b>-19 249</b>	<b>-74,09</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
	<b>6 730</b>	<b>25 980</b>	<b>-19 249</b>	<b>-74,09</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-971 699	-1 886 512	914 813	-48,49
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>92 640 783</b>	<b>183 941</b>	<b>92 456 842</b>	<b>NS</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>22 163 983</b>	<b>4 648 903</b>	<b>17 515 081</b>	<b>376,76</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>				
	<b>70 476 800</b>	<b>-4 464 961</b>	<b>74 941 761</b>	<b>NS</b>
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	92 632 085	123 657	92 508 427	NS
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	896 512	6 263 226	-5 366 714	-85,69

**Annexe** 

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Il n'y a pas d'évènements significatifs à mentionner au cours de l'exercice 2019

### Autres éléments significatifs

L'épidémie COVID-19 (« Corona Virus Disease 2019 ») se développe depuis Décembre 2019, initialement en Chine puis dans le monde entier. L'épidémie a été considérée comme un événement de l'année 2020 et les comptes au 31/12/19 ont été établis sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations du Groupe Marlink ont été limitées, au jour d'établissement de ce rapport. Les conséquences futures ne peuvent pas être estimées de manière fiable. Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, les risques significatifs suivants pourraient se matérialiser :

- i) baisse des revenus, suite au désarmement de certains vaisseaux, en particulier chez les clients « Croisière » ;
- ii) ralentissement des installations de nouveaux terminaux VSAT à bord des vaisseaux, résultant en une croissance plus faible des revenus VSAT chez nos clients « marine marchande » en particulier ;
- iii) dégradation des délais de règlement, voir gel temporaire de règlement, de clients faisant face à des situations de trésorerie tendues.

Le groupe suit de près les conséquences du COVID-19 et prendra toutes les mesures nécessaires, pour en limiter les conséquences.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS MARLINK HOLDING SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 309 101 537 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 70 476 800 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est construite en incorporant les hypothèses des résultats de l'exercice, les prévisions des cinq prochaines années et une valeur terminale. Parmi les hypothèses utilisées figurent un WACC compris entre 9,2% et 10,5% et un taux de croissance à l'infini compris entre 1,7% et 2,1%.

La provision pour dépréciation des titres de participation de Marlink SAS constatée à l'issue des tests réalisés s'élève en 2016 à 22 891 000 €, ramenant les titres à une valeur nette de 195 357 742 €.

A l'issue des tests réalisés au 31/12/2019, une provision complémentaire de 15 000 000 € est comptabilisée, ramenant ainsi les titres à une valeur nette de 180 357 742 €.

Une hausse de 1% du WACC résulterait à une dépréciation complémentaire de l'ordre de 28 millions d'euros portant sur les titres de Marlink SAS.

## Règles et méthodes comptables

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Opérations en devises**

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	445 361			445 361
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>445 361</b>			<b>445 361</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 016			48 016
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>48 016</b>			<b>48 016</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	248 816 981			248 816 981
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		78 371 780		78 371 780
<b>Immobilisations financières</b>	<b>248 816 981</b>	<b>78 371 780</b>		<b>327 188 760</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>249 310 358</b>	<b>78 371 780</b>		<b>327 682 138</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

**(1)** Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

**(4)** Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus

**(6)** Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

**(8)** Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos

**(10)** Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS MARLINK	72 332	29 690	100,00	218 249	180 358	587		84 973	4 131	1 700
MARLINK SA	8 400	5 977	99,99	26 700	26 700			10 617	573	543
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

La valeur des titres correspondant à la société MARLINK SAS ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire à hauteur de 15 000 000€ en 2019.

La dépréciation totale des titres de la société MARLINK SAS est ainsi portée à 37 891 000€ au 31/12/2019.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	445 361			445 361
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>445 361</b>			<b>445 361</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 016			48 016
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>48 016</b>			<b>48 016</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>493 378</b>			<b>493 378</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 233 019 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	78 371 780		78 371 780
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	13 861 240	13 861 240	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>92 233 019</b>	<b>13 861 240</b>	<b>78 371 780</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	105 757 494		
Prêts récupérés en cours d'exercice	27 385 714		

Des prêts ont été octroyés aux filiales ci-dessous durant l'exercice :

-le 12/02/2019 un prêt est octroyé à la filiale MARLINK SL

\* Valeur nominale : 87 339 284 €

\* taux : EURIBOR 3M + 5,75 % par an

\* échéance : 28/02/2026

\* remboursements : 27 385 714 €

-le 12/02/2019 un prêt est octroyé à la filiale MARLINK SAS

\* Valeur nominale : 4 000 000 €

\* taux : EURIBOR 3M + 5,75 % par an

\* échéance : 12/02/2028

\* pas de remboursements effectués en 2019

-le 11/12/2019 un prêt est octroyé à la filiale MARLINK SAS

\* Valeur nominale : 10 000 000 €

\* taux : EURIBOR 3M + 5,75 % par an

\* échéance : 28/02/2026

\* pas de remboursements effectués en 2019

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	22 891 000	15 000 000		37 891 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
<b>Total</b>	<b>22 891 000</b>	<b>15 000 000</b>		<b>37 891 000</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières		15 000 000		
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 44 406 285,00 euros décomposé en 44 406 285 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/05/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-33 995 498
Résultat de l'exercice précédent	-4 464 961
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-38 460 460</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-38 460 460
<b>Total des affectations</b>	<b>-38 460 460</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	44 406 285				44 406 285
Primes d'émission	127 134 314				127 134 314
Réserve légale	1 070 174				1 070 174
Report à Nouveau	-33 995 498			4 464 961	-38 460 460
Résultat de l'exercice	-4 464 961	4 464 961	70 476 800	-4 464 961	70 476 800
Provisions réglementées	3 868 238				3 868 238
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>138 018 552</b>	<b>4 464 961</b>	<b>70 476 800</b>		<b>208 495 351</b>

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 868 238			3 868 238
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>3 868 238</b>			<b>3 868 238</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 100 471 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 913 372	5 913 372		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	93 771 004	638 032		93 132 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 002	66 002		
Dettes fiscales et sociales	54	54		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	720 792	720 792		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>100 471 224</b>	<b>7 338 252</b>		<b>93 132 972</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 771 004			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	720 792			

Un emprunt a été souscrit le 12/02/2019 auprès de J.P. MORGAN EUROPE LIMITED.

- Valeur nominale : 93 132 972 €

- taux : 5 %

- échéance : 12/02/2026 in fine

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	61 275
INTERETS COURUS EMPRUNT JP MORGAN	620 887
INTERETS COURUS SWAP	17 146
<b>Total</b>	<b>699 307</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	69 498 370	-971 699	70 470 069
+ Résultat exceptionnel	6 730		6 730
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>69 505 101</b>	<b>-971 699</b>	<b>70 476 800</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS MARLINK HOLDING SAS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MARLINK HOLDING SAS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre d'intégration fiscale est formé par la mère MARLINK HOLDING SAS et de ses filiales:

- MARLINK SAS
- MARLINK EVENT SAS

Le principe de l'impôt qui a été opté est le suivant :

- Les sociétés intégrées supportent une charge d'impôt comme en l'absence d'intégration

La société comptabilise son impôt comme si elle établissait une déclaration seule.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe du fait de l'intégration fiscale sont conservées par la Société Mère et considérées comme un gain de trésorerie.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, quelle que soit la cause de cette sortie, la Société Mère et la Société Filiale détermineront d'un commun accord si la Société Filiale a subi des surcoûts du fait de son appartenance au groupe et, dans l'affirmative, si cette situation justifie son indemnisation par la Société Mère et pour quel montant.

## **Autres informations**

### **Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : Makto Sarl

Forme : SARL

SIREN : B196.818

Au capital de : 215 512 257 euros

Adresse du siège social :

12 Rue Jean Engling

L-1466 Luxembourg

**Marlink Holding SAS**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 43 174 228 €  
Siège social – 137 rue du Faubourg Saint Denis – 75010 Paris  
487 650 988 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 MARS 2020**

La société Marlink AS, société immatriculée au registre de commerce et des sociétés d'Oslo, et ayant son siège social à Lysaker, Torg 45, 1366 Lysaker, 0219 Norway, représenté par Tore Morten Olsen, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société par actions simplifiée, Marlink Holding SAS (« **la Société** »), et agissant en qualité d'associé unique de la société (l' « **Associé Unique** »)

A statué sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Conventions réglementées ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'Associé Unique déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport des commissaires aux comptes.

A pris les décisions suivantes, le commissaire aux comptes de la Société ayant été dûment informé :

**Première décision**

*(Approbation des comptes)*

L'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 un profit de soixante-dix millions quatre cent soixante-seize mille huit cents euros (70 476 800 €).

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas apparaître de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39,4° du code général des Impôts.

**Deuxième décision**

*(Affectation du résultat)*

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2019 de Marlink Holding SAS, soit un profit de 70 476 800€ de la manière suivante :

ORIGINE :

- Report à nouveau antérieur ..... (38 460 460) €
- Profit de l'exercice 2019 ..... 70 476 800 €

- Total somme distribuable ..... 32 016 340 €

AFFECTATION :

- Dotation de la réserve légale
  - 5% des bénéfices de l'exercice 2019..... 3 370 454 €
- Report à nouveau ..... 28 645 886 €

Le solde du report à nouveau était en 2019 de (38 460 460) €. Il est désormais de 28 645 886 €.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué par Marlink Holding SAS au titre des trois (3) derniers exercices.

**Troisième décision**

*(Poursuite d'activité)*

En l'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, il est rappelé que les conventions intervenues entre la Société et ses dirigeants doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'Associé Unique. Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et ses dirigeants.

**Quatrième décision**

*(Formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

L'Associé Unique



---

Marlink AS  
Représentée par M. Hervé Nays  
Administrateur